couronnes et des écussons remplis de leurs initiales A. S. (Alphonse Samson), S. A. (Sœurs Alphonse-Marie et Alphonsine) avaient été attachés sur les murs de la classe et au-dessus de l'estrade impro-

visée pour les discours.

Trois brancards délicatement ornés devaient servir à porter un grand Christ, des statues du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge, de saint Joseph. Les congréganistes, pour donner des encouragements à leurs petites sœurs de l'école, ont tenu à porter ces brancards et à chanter des cantiques, pour manifester, elles aussi, en faveur de la liberté. Le Christ et les statues sortis des ateliers de M. Blanc, artitse angevin, ont été bien admirés: surtout le Christ, représenté agonisant.

Les chants ont ravi les connaisseurs, qui ont écouté avec attention une cantate de Gravier sur la Liberté catholique. Elle a été exécutée avec entrain par une quinzaine de jeunes gens qui n'en sont plus à leur coup d'essai. Les chanteuses alternaient avec eux.

Cette fète magnifique, cette manifestation religieuse en faveur de la liberté catholique, est venue à point, après la laïcisation de l'école des Sœurs. Elle a réveillé la foi et racheté les faiblesses toujours trop nombreuses dans les paroisses. En vérité, cette bénédiction de l'école libre fut une très vivante démonstration de

notre foi.

La cérémonie s'est accomplie d'après le rituel et l'ordre marqué par l'Eglise. A la fin des vêpres, pendant le chant du Veni Creator, la procession s'est organisée sous la direction de MM. les Vicaires de Saint-Laurent-du-Mottay et de Beausse. Les petites filles marchaient en tête, vêtues de blanc malgré le froid très vif, bien joyeuses dans leur candeur et leur affection pour les bonnes religieuses; puis, tous les paroissiens et beaucoup de curieux des environs; en tout, douze cents personnes. Les brancards étaient portés dans les rangs. Une dizaîne de prêtres assistaient, venus du voisinage et d'Angers, pour témoigner leurs sympathies à M. le Curé : M. le Supérieur de la communauté de la Pommeraye, M. le chanoine Crosnier, directeur général de l'enseignement libre en Anjou, M. le Curé-doyen de Saint-Florent-le-Vieil, qui a présidé le chant des vêpres et toute la procession, M. l'Aumônier des Sœurs de la Providence, MM. les Curés et Vicaires du Mesnil, de Botz, de Saint-Quentin-en-Mauges, de la Pommeraye et de Saint-Laurentdu-Mottay Le Conseil municipal et le Conseil de fabrique, tous deux au complet, entouraient leur Pasteur.

En arrivant à la classe, les chantres et les chanteuses ont exécuté

leur belle cantate, qui a été trouvée trop courte :

Chrétiens, unis dans la prière, Sachons proclamer notre droit Et défendre, jusqu'au Calvaire, La liberté de notre foi, L'honneur de notre Dieu, son Eglise et sa loi.

M. le Supérieur de la Communauté a béni la classe à l'extérieur. Puis, M. le Curé a offert sa maison d'école aux parents, aux enfants, à la Révérende Mère, qui, malgré ses occupations et ses fatigues,